

Ce fut à Ombreval que l'Archevêque de Lyon reçut cette lettre flatteuse avec les embrassements de son neveu. Ni l'un ni l'autre ne prévoyaient l'avenir : la mort si prochaine pour le prélat, tant de défaites et de hontes pour le duc (a).

Ce dernier ne reçut cependant ses brevets qu'en 1695, en même temps que la charge de capitaine des gardes.

Mais les honneurs de toutes espèces n'auraient pas suffi au nouveau maréchal s'ils n'eussent été doublés d'avantages solides et sonnants. Aussi, le roi Soleil lui fit-il don, le 6 octobre 1699, de la somme de trois cent mille livres, présent magnifique et vraiment royal qui combla de joie celui qui en était l'objet. Seulement, le roi ne le prit pas dans son escarcelle ; il avait trop d'autres dépenses à solder. Il daigna ordonner simplement que les trois cent mille francs fussent pris sur les Octrois de Lyon et, pour ne pas obérer la ville, qu'ils fussent levés en six ans, c'est-à-dire par sommes légères de cinquante mille livres par an.

Malgré cette douceur, vivement appréciée, la ville était si profondément appauvrie qu'elle fut obligée de faire un emprunt de quatre-vingt-douze mille écus à la Banque de Gênes, ce qui la sauva pour un instant, car, hélas ! au bout de six années, le même don royal fut renouvelé, au grand détriment de nos finances et à la grande joie de Saint-Simon, qui en glosa et en rit à son plaisir.

Notre amour pour la grande famille n'en fut ni éteint ni diminué. Donner notre argent n'était-ce pas encore un honneur pour nous ?

---

(a). Voir Perrier. *Histoire des évêques et archevêques de Lyon*. Lons-le-Saunier, 1887, in-12.